

ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique), agréée par la Ministère de l'Agriculture
Siège social : 383 chemin de la grenouillère – 02170 ESQUEHERIES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COTATION 3 POINTS

A adresser à :
par mail à sandrine.curot.amcf@gmail.com

Ou
Sandrine Curot

AMCF
58, Avenue du Général de Gaulle
21110 Genlis

Je demande l'homologation de la cotation 3 pour mon malamute d'alaska, selon les critères ci-dessous.

Renseignements à compléter d'après le pedigree du chien :

NOM DU CHIEN :

AFFIXE :

NUMERO DE LOF :

NUMERO D'IDENTIFICATION : SEXE :

Nom du Propriétaire :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Etre à jour des documents suivants :

Pedigree complet (3 générations)

Lecture de la radiographie de dépistage de la dysplasie de la hanche par le Professeur Genevois (A ou B)

Lecture de la radiographie de dépistage de la dysplasie du coude par le professeur Genevois (0 ou SL), pour les radiographies effectuées à compter du 01/03/2014

Certificat d'identification génétique enregistré auprès de la SCC

Compte rendu (datant de moins de deux ans) de la recherche de maladies oculaires canines (indemne de cataracte – par un vétérinaire ophtalmologiste signataire de la charte : liste sur <https://www.afep-mhoc.com/>) le certificat sera considéré comme définitif s'il est établi suite à un examen oculaire réalisé après les sept ans révolus de l'animal.

Certificat non porteur de polyneuropathie enregistrée auprès de la SCC.

Copies des documents à joindre :

☐ 2 notes de l'exposition de conformité au standard (Spéciale de race ou Régionale d'élevage ou Nationale d'élevage ou Championnat de France) où le chien a obtenu le qualificatif EXCELLENT, sous 2 juges différents, en classe intermédiaire ou classe ouverte ou classe travail ou classe champion

☐ Feuille de jugement du TAN (test d'aptitudes naturelles) ou homologation du BREVET DE TRAVAIL

Je certifie que ces renseignements sont exacts.

A Le

Signature du propriétaire

Depuis le 1^{er} septembre 2019,
les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent régler en ligne 10 € par demande pour frais de gestion.
Sur <https://www.helloasso.com/associations/alaskan-malamute-club-de-france>
Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.